

PANORAMA DES EMPLOIS SOCIO SPORTS

Un facteur déterminant dans le développement
sécurisé des pratiques et des pratiquants.

EN CENTRE VAL DE LOIRE

CONTEXTE DE L'ENQUETE

Assorti d'une enveloppe de 60M€ sur 3 ans, le dispositif « 1000 Emplois Socio Sports » vise à soutenir des clubs sportifs qui souhaitent s'engager dans la création d'un poste d'éducateur socio sportif (recrutement ou mobilisation d'un emploi existant) dans les 500 territoires identifiés comme prioritaires suite aux émeutes de juillet 2023 en direction des publics les plus éloignés.

Suite à la mise en place du diagnostic régional sur le dispositif « 1000 Emplois socio sports » en région Centre Val de Loire, l'enquête a été lancée le **lundi 19 mai 2025** par un courriel auprès des **28 structures d'accueil et des 35 bénéficiaires** en précisant les enjeux de ces emplois spécifiques.

L'objectif de cette enquête a été de recueillir des données précises sur l'emploi socio sport déployé sur le territoire régional en identifiant les besoins et les attentes des différents acteurs du secteur (employeurs, encadrants,), de décliner des formations adaptées et d'envisager une structuration du réseau régional (animation, sensibilisation, accompagnement...)

L'enquête s'est clôturée le **mercredi 18 juin 2025** avec **44 réponses (page 2)**. Cette enquête permettra d'identifier le profil des enseignants, titulaires d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), ainsi que la typologie des structures employeuses impliqués dans le dispositif des « 1000 emplois Socio sports ».

Les résultats pourront orienter les stratégies futures en matière de formation, d'accompagnement et de structuration de l'emploi socio-sportif, dans ses stratégies de professionnalisation, de pérennisation des métiers et d'insertion professionnelle sur le territoire.



44
Réponses
(70%)

Taux de participation des 2 statuts :

23 / 35

21 / 28

Educateurs interrogés

66%

Structures interrogées

75%

Dont 5
éducatrices

Dont 1 ligue et 1
collectivité

Proportionnellement aux chiffres les réponses
représentent :

21
clubs

23
Educateurs

48%

52%

* Chiffres à la date du 18 juin 2025

16 disciplines dont 3 multisports (UFOLEP,
Collectivité, Ligue sport entreprise)

Répartition par discipline

Département	Disciplines
18	1 multisport
28	3 (Football, Boxe, Rugby)
36	1 sauvetage
37	6 (Rugby, Boxe, Football, Athlétisme, Savate, Judo)
41	3 (Football, Badminton, Handball)
45	6 (pétanque, Volley, Judo, Hockey, 2 Multisports)

- 17 proposent des Sports collectifs (football, Hockey sur gazon, Volley Ball, Rugby...)
- 14 proposent des Sports Individuels (judo, boxe, ...)
- 11 proposent une pratique multisport (collectivité, UFOLEP...)

Répartition par Bassin de vie

- 17 structures sont en secteur Urbain
- 4 structures sont en secteur Rural notamment les têtes de réseaux départementales et régionales (UFOLEP, Ligue du sport en entreprise et son gymobus)
- 11 structures évoluent dans un bassin de vie supérieur à 20 000 habitants

Mots clés sur le Dispositif « 1000 Emplois Socio Sports »

Opportunité

Développement

Nouveaux publics

Méconnaissance

Compétences

Diversification

Pérenniser
l'emploi

Partenaires

Manque de
temps

Financements

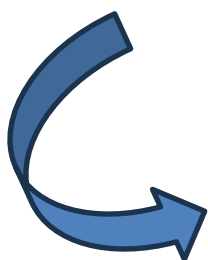
Étude réalisée à partir des données collectées auprès de la DRAJES Centre Val de Loire et des emplois aidés sur le dispositif « 1000 emplois sociosport ».

Chaque donnée a été analysée permettant de diagnostiquer l'employabilité sur l'ensemble du territoire. Un pourcentage d'erreurs est estimé à 5% au motif de l'imprécision des réponses et de leur interprétation.

L'enquête a été diffusée, séparément, par mail avec un courrier aux structures d'accueil et aux bénéficiaires (enseignants RNCP).

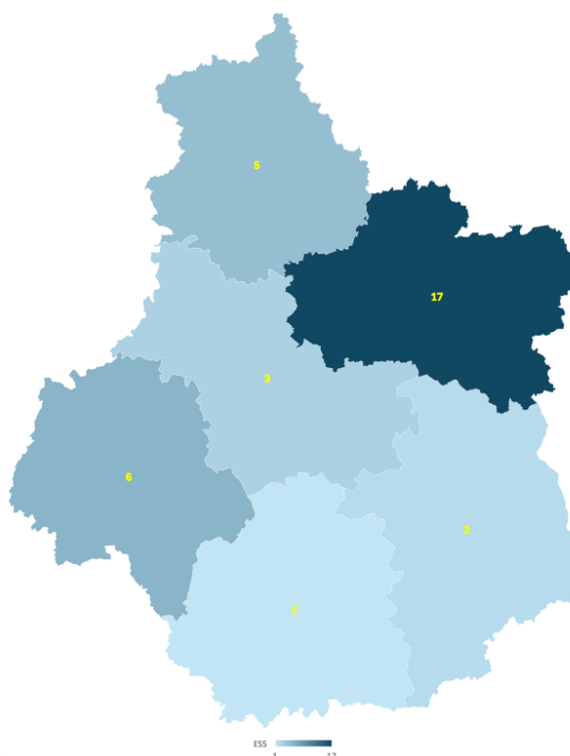
Les relances ont été faites dans le réseau interne par le relai des services de la DRAJES Centre Val de Loire et lors des différentes rencontres et temps d'échange avec les acteurs socio- sports interrogés.

Un groupe de travail interne à la DRAJES CVL sera constitué pour l'analyse des préconisations et leurs mises en œuvre à partir de ce document générique.



- L'enquête a été réalisée en fixant un questionnement large de la mise en œuvre de ce dispositif.
- Des rencontres avec les structures et les encadrants ont contribué à cette élaboration.
- L'enquête a été envoyée indépendamment aux structures et aux encadrants.
- L'analyse croisée des réponses a démontré une complémentarité essentielle dans les préconisations qui devront être priorisées et accentuées sur la période 2025-2027.

Département	ESS
Cher	2
Eure et loir	5
Indre	1
Indre et Loire	6
Loire et Cher	3
Loiret	17 + 1 ligue



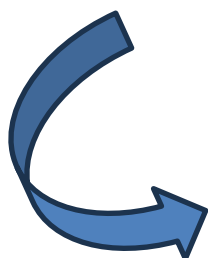
L'offre de pratique se diversifie selon les disciplines proposées par les structures et leurs encadrants socio sportifs.

La typologie des Équipements Recevant du Public implique souvent les pratiques disciplinaires proposées tout en adaptant -souvent par atelier- des espaces sécurisés.

Typologie ERP	Nombre de sites
Dojo / Dojos solidaires	8
Terrains multisports	6
Gymnases	10
Piscines	2
Sites extérieurs	8
Équipements au sein d'un établissement scolaire	4
Stades	5
Autres :	3 (dispositif itinérant, lacs, Boulodrome)

Les lieux de pratiques sont hybrides avec le déplacement :

- Des interventions sur des sites spécifiques dédiés (piscines, stades, dispositif itinérant, lacs,)
- Des publics éloignés vers les sites dédiés aux pratiques spécifiques (Boulodrome, Dojos, Dojos Solidaires, ...)



- Optimiser un développement des pratiques dans les établissements sociaux (Maison Départementale de l'Enfance, Missions Locales, Centre Communal des Affaires Sociales,...)
- Exploiter les créneaux disponibles en lien avec les publics éloignés,
- Monter en charge sur les offres de pratiques
- Mutualiser les sites entre structures,

L'offre de pratique « socio sport » s'appuie sur les capacités des structures et de leurs encadrements dans une diversification adaptée aux offres déjà proposées.

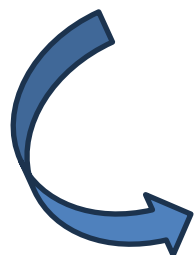
Il convient d'identifier les volumes horaires dédiés et les ressources mobilisées pour développer ce secteur d'activité.

Les secteurs d'activités sollicités sont :

Secteurs	Nombre
Sport	16
Inclusion par le sport (ASE, Parasport, France Travail...)	11
Sport Santé	7
Sport scolaire (élémentaire et secondaire)	10
Autre	3 (formation sauvetage, BNSSA, EHPAD, Parasport)

Les volumes horaires dédiés sont :

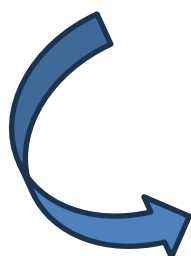
Volume horaire hebdomadaire	Nombre
5 à 10 heures	4
10 à 15 heures	3
10 à 20 heures	3
>à 20 heures	12



Selon les secteurs d'activité déjà sollicités, une montée en charge est à observer pour répondre à l'objectif du dispositif socio sport. La méconnaissance des acteurs et des partenaires, des dispositifs existants, des structures et de leurs encadrants mais également des acteurs sociaux eux-mêmes explique en partie des volumes horaires disparates selon les répondants. Certaines structures comme l'UFOLEP, la collectivité, l'AJLA sont déjà engagées dans ces domaines sociaux. Il est difficile d'identifier les personnes relais de proximité facilitant la mise en œuvre des projets.

Il convient de rester vigilant à la santé financière des structures.

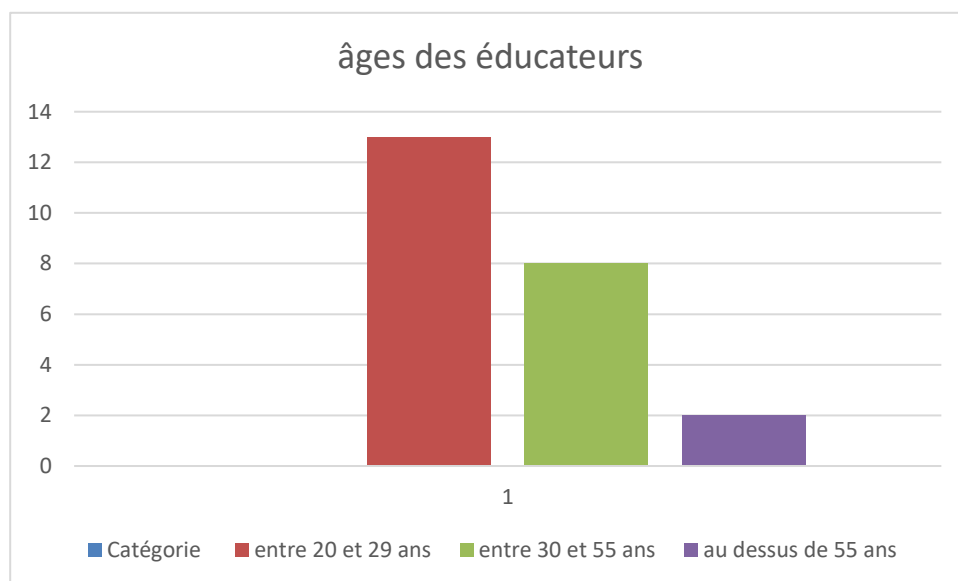
Nombre de mois de Réserve	Nombre
<à 3 mois	10
Entre 3 et 8 mois	6
Entre 8 et 12 mois	2



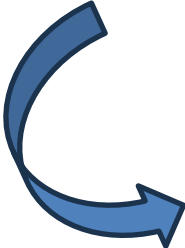
La majorité des structures répondantes indiquent un fond de réserve préoccupant inférieur à 3 mois. Cette fragilité financière freine le déploiement de cette diversification sociale. Certaines structures sont impatientes de percevoir la suite des aides dédiées.

Des 23 répondants, 5 sont des éducatrices.

La courbe des âges des encadrants démontre un profil jeune de l'éducateur socio sportifs.



Une vigilance doit être portée sur l'organisation des formations et de l'accompagnement individuel visant à professionnaliser l'encadrant sur son parcours de vie tout en préservant la consolidation de pratiques diversifiées.



Le profil des éducateurs reste jeune et qualifié. L'offre de formation doit également correspondre aux besoins de chacun.
Une vigilance particulière doit être portée sur les structures accueillant des éducateurs de plus de 60 ans

COMPETENCES MOBILISEES

DIPLÔMES ET FORMATIONS

Les éducateurs et éducatrices socio sportifs ont tous leurs cartes professionnelles en Cours de validité et titulaires de diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Tous sont titulaires d'au moins un brevet ou diplôme d'état de la Jeunesse et de L'Education Populaire :

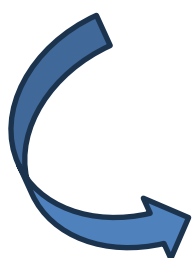
<i>Diplômes</i>	<i>Nombre</i>
<i>BPJEPS (niveau IV)</i>	<i>12</i>
<i>DEJEPS (niveau V)</i>	<i>2</i>
<i>DESJEPS (niveau VI)</i>	<i>1</i>
<i>Autre</i>	<i>12 (Licence Staps, Master Staps, BEA, BMF Football, BF Rugby)</i>

Les fédérations sportives engagées dans ce dispositif accompagnent les éducateurs Tout au long de leur parcours de formation en proposant des modules adaptés à l'encadrement des publics.

Le niveau IV du BPJEPS notamment Multidisciplinaire – anciennement Activités Pour Tous- facilite la mise en œuvre d'activités adaptées aux publics les plus éloignés.

Plusieurs réponses invitent à étendre ce dispositif à tous les éducateurs sportifs. Cette expérience socio-sportive semble être une opportunité de :

- ⇒ Monter en compétences,
- ⇒ Obtention de nouvelles certifications,
- ⇒ Consolider le poste et l'emploi
- ⇒ Diversifier les offres de pratiques,
- ⇒ Orienter son parcours de vie vers d'autres domaines (concours, postes,)



Selon les secteurs d'activité encadrés, les éducateurs sportifs mobilisent leurs compétences sportives et éducatives.
Malgré des secteurs peu mobilisés, le niveau IV du BPJEPS favorise l'adaptation des offres de pratiques renforcées par une formation continue sur les connaissances du champ social (acteurs, partenaires, publics, démarches et progressions pédagogiques, évaluations ...).
Les éducateurs veulent également orienter leurs parcours de vie vers d'autres domaines.

L'accompagnement de ce dispositif impose des offres de formation adaptées :

- Aux structures d'accueils et à leurs dirigeants,
- Aux éducateurs et éducatrices socio sportifs.

Si l'ensemble des répondants ont suivi la formation « lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport », une forte demande de formation connexe est attendue :

- Pour les 21 structures et leurs dirigeants :

<i>Besoin en formation dirigeants</i>	<i>Nombre</i>
<i>Administratifs</i>	7
<i>Managériale</i>	2
<i>Communication</i>	6
<i>Gestion RH</i>	7
<i>Aucun</i>	5
<i>Autres :</i>	2 (sport adapté, ...)

- Pour les 23 éducateurs socio sportifs :

<i>Besoin en formation encadrants</i>	<i>Nombre</i>
<i>Administratifs</i>	10
<i>Managériale</i>	12
<i>Communication</i>	11
<i>Gestion RH</i>	5
<i>Aucun</i>	6



Les besoins en formation pourraient être comblés par une offre de formation :

- Dissociée selon les publics : avec une formation des bénévoles assurée par le mouvement sportif, avec une formation des encadrants avec des organismes de formation (formation continue),
- Associée selon les thématiques (administratif, comptabilité, communication, ...)

Selon les statuts des répondants (dirigeant ou encadrant), les formats proposés sont multiples.

▪ Formats des formations :

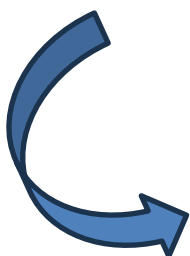
<i>Format des formation</i>	<i>Pour les dirigeants</i>	<i>Pour les encadrants</i>
<i>Uniquement Présentiel</i>	4	3
<i>Uniquement distanciel</i>	8	15
<i>Format hybride</i>	8	14

<i>Fréquence des formations</i>	<i>Pour les dirigeants</i>	<i>Pour les encadrants</i>
<i>2h pause méridienne</i>	11	13
<i>Sur demi-journées</i>	6	14
<i>Journée complète</i>	2	4
<i>Sur Week ends</i>	4	1
<i>Sur une semaine</i>	0	4
<i>Pas de préférence</i>	2	2

Les formats de formation les plus plébiscités restent :

- Le format distanciel pour 23 répondants
- Le format hybride pour 21 répondants,

Ilo est à noter que le format présentiel permet une interaction plus efficiente ; couplé à un format distanciel (donc hybride), celui-ci pourrait s'inscrire sur une période sportive plus longue (une saison) en proposant des modules asynchrones.



AUTRES BESOINS EXPRIMES

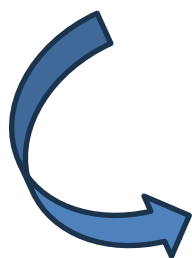
Les 23 éducateurs socio sportifs répondant identifient des formations déjà entamées Ou attendues (12 pour la formation module « Coacher l'insertion professionnelle Par le sport).

Besoin en formation encadrants	Nombre
Module Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport	2 (en cours)
Module « Coacher l'insertion professionnelle dans le sport »	12
Module de formation fédérale	9 (Judo, Ufolep...)
Autre	8
Aucun	1

La formation obligatoire « Coacher l'insertion professionnelle par le sport » reste un vecteur à optimiser. Si certains encadrants suivent déjà une formation spécifique- non certifiante- dispensée par leur fédération, d'autres sont en attente forte.

Les offres de formation existantes (APELS) restent limitées et contraignantes (format, ruban Pédagogique, lieux, coûts annexes, temporalité).

Les programmations d'activités N+1 sont déjà entamées et limiteront la disponibilité des candidats à suivre cette formation certifiante.

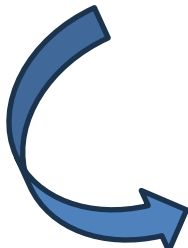


L'offre de formation de proximité doit être mise en place et proposée rapidement.
L'attractivité d'une formation certifiante doit être mieux expliquée et appréhender.
Une vigilance devra être apportée aux formats de formation proposés : période, supports, thématiques...

Ce dispositif « 1000 emplois socio-sport » engendre une adaptation à flux tendu au sein des structures qui, égocentrée sur leurs activités traditionnelles, peinent à développer leurs diversifications dans le champ social.

	Forces	Faiblesses
Structures	Proximité des établissements sociaux Diversification des pratiques Accueil de nouveaux licenciés, publics, Opportunités financières Recrutement d'éducateurs spécialisés, Consolidation de l'activité,	Manque de créneaux Fragilités financières Indisponibilités des ERP Méconnaissance sur secteur social Lourdeur administrative Limitation des aides à 3 ans
Encadrants	Favoriser l'inclusion par le sport Consolidation de l'emploi, du contrat, Financements complémentaires, Interlocuteurs pour renseigner, pour accompagner Ancrage territorial,	Fragilité des subventions Mise en contacts Méconnaissance des partenaires et des acteurs Difficulté de formation / dates Manque de temps

	Opportunités	Menaces
Structures	Diversifier les publics Développement de la structure Renforcer les partenariats locaux Améliorer le lien social Pérenniser l'emploi	Manque d'éducateurs Risque de dispersion Impossibilité d'atteindre les objectifs Pérennité de l'emploi socio sport
Encadrants	Aide aux développements Conventionnement avec d'autres partenaires, Partenariat plus facile Consolide un ETP au sein du club Diversité des publics, Ouverture vers d'autres secteurs d'activité	Disparition de aides, Concurrences avec d'autres clubs, Fragilité de la pérennisation de l'emploi



Par la méconnaissance du dispositif, beaucoup restent en réserve quant aux opportunités de structuration de leur activité et leurs offres de pratique. Les activités traditionnelles prennent le pas sur les secteurs sociaux à intégrer à l'organisation hebdomadaire du club. Un effort doit être fait pour mieux accompagner et pour rassurer les acteurs tant du monde sportif que social.

1

UNE POLITIQUE DE PROFESSIONNALISATION ENGAGÉE

- Développer la connaissance des publics éloignés et des partenaires
- *Élaborer une stratégie d'accompagnement vers un modèle économique adapté élargi*
- Mobiliser les têtes de réseaux pour accompagner les acteurs locaux (orientation vers les réseaux existants)

3

L'ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE SOCIALE

- Valoriser la diversité et la richesse des publics
- Accompagner les dirigeants vers la professionnalisation des clubs
- Proposer un modèle économique innovant
- Promouvoir la diversification des offres de pratique
 - Promouvoir l'inclusion et l'insertion sociale par le sport

2

UN DIALOGUE PERMANENT ENTRE LES ACTEURS

- Favoriser la concertation entre acteurs du sport et du social,
- Développer des outils pour réduire les freins vers le champ social (réseau)
- Développer les synergies pour répondre aux besoins locaux (tête des réseaux ou conférence régionale du sports)

4

L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES

- Développer des programmes de formation tout au long de la vie
- Soutenir les structures pour développer l'accès à une pratique régulière
- Promouvoir des programmes raisonnés répondant aux enjeux économiques du sport
- Acculturer le monde du sport à la pratique sociale (diversification)

En conclusion à cette présentation des résultats de l'enquête, des axes d'amélioration et de structuration seront à observer :

- ♦ Une priorisation des actions à mener dans le secteur social,
- ♦ Un réseau local à animer,
- ♦ Une mutualisation d'expériences à partager.